asted Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation
3S Santé et Services Sociaux

Canadian Health Libraries Association
Association des bibliothèques de la santé du Canada
Quebec Chapter
Section régionale du Québec

Argumentaire 1 : Accès à l'information

TOUS LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ONT-ILS LE MÊME ACCÈS AU TEXTE INTÉGRAL DES DONNÉES PROBANTES?

CE QU'EN DISENT LES NORMES

AGRÉMENT CANADA[i] collabore avec les organismes de santé pour les aider à s'améliorer du point de vue de la qualité, de la sécurité et de l'efficience, dans le but d'offrir les meilleurs soins et services possibles. Parmi leurs normes:

1) *L'équipe s'appuie sur les plus récentes données concernant la recherche, les lignes directrices fondées sur des données probantes et les pratiques exemplaires pour améliorer la qualité de ses services* (Norme de leadership 14.0 – Médecine)

2) *Le personnel d'encadrement de l'organisme offre au personnel et aux prestataires de services l'accès en temps opportun à des données fondées sur la recherche et de l'information fondée sur les pratiques exemplaires et les meilleures pratiques* (Norme de leadership 11.5 – Leadership)

Selon la norme no. 8 des normes émises par **L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE LA SANTÉ DU CANADA** :

Les ressources basées sur les connaissances sont accessibles tous les jours 24 heures sur 24[ii]

Une enquête récente indique que la majorité des bibliothèques canadiennes rencontrent cette norme, mais qu'il y a place à l'amélioration[iii].

LA QUESTION QUI TUE : Votre établissement applique t-il ces normes?

LA RÉALITÉ DES PROFESSIONNELS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

1) LE SYNDROME DE LA FENÊTRE D'AUTHENTIFICATION

Un professionnel de la santé fait une recherche sur la base de données *Pubmed*. Il repère une référence qu'il trouve pertinente. Il clique sur le lien vers le texte intégral mais se voit interdire l'accès à moins de débourser. C'est ce que l'on peut appeler le mur de la fenêtre d'authentification. Pour les professionnels du réseau de la santé, le niveau d'accessibilité au contenu des périodiques électroniques dépend d'une part de leurs statuts (en particulier, le lien avec les établissements universitaires ou un consortium)et des abonnements de leur institution d'attache. Il en résulte une forme d'inégalité qui se répercute dans leurs pratiques. À tel point qu'un stagiaire affilié à une institution universitaire aura des accès supérieurs à ceux d'un employé de l'établissement où il est en stage. Le professionnel devra payer pour consulter le même article. C'est un système à deux vitesses.

2) LESBUDGETS

Le taux d'inflation annuel des abonnements aux périodiques est de 7% en moyenne. Les crédits budgétaires 2015-2016 du Gouvernement du Québec attribuent une augmentation de 1,4% au secteur de la santé. L'accès à la littérature scientifique dépend des budgets alloués. Or, les coupures budgétaires des dernières années ont appauvri les ressources (collections, abonnements, etc.). Par exemple, de nombreuses institutions se sont désabonnées de la base de données *Up-to-date.* Plusieurs professionnels choisissent alors un abonnement individuel, accentuant ainsi la fracture numérique.

3) LE PRINCIPE DU ROBINET

Imaginons que la littérature scientifique soit transportée par des tuyaux à très haut débit, mais que l'accès aux données transportées soit contrôlé par un robinet nettement moins performant et de surcroît tarifé. C'est la situation que vivent plusieurs milieux actuellement.

Exemple : Jusqu'à récemment, la totalité des employés du CUSM avaient accès aux abonnements de l'Université McGill. Ce privilège leur a été depuis retiré. Sans une charge de cours à McGill, vous devez vous rabattre sur les abonnements, moins nombreux, de votre institution ou encore passer par le système de Prêts en bibliothèques qui est souvent tarifé (5$ et plus).

4) LES CONSÉQUENCES POUR LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS

Privés de codes d'accès à l'énorme bassin de littérature biomédicale, il en résulte pour le professionnel du réseau de la santé et des services sociaux:

a) un délai dans l'obtention du document désiré (de quelques minutes à plus d'une semaine)
b) des frais parfois prohibitifs pour le faire venir, les obligeant parfois à y renoncer.

Dans votre établissement, quel est en moyenne **le délai pour faire venir un article**? Quel est son **coût moyen**? Quels **obstacles** rencontrent vos professionnels pour accéder aux données probantes?

VOUS AVEZ DANS VOTRE ÉQUIPE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION. VOICI QUE QU'ILS VOUS APPORTENT :

- Ils sont les mieux outillés pour identifier et exploiter les réseaux de diffusion scientifiques gratuits
- Ils sont des promoteurs avisés des bénéfices de l'accès ouvert (*Open Access*)
- « L'obsession des bibliothécaires [et des techniciens en documentation] est de rendre l'authentification facile, rapide, et même invisible dans certain cas, afin de faire gagner le maximum de temps aux utilisateurs[iv] »

PARLEZ-EN À UN SPÉCIALISTE RECONNU,
VOTRE PROFESSIONNEL DE L'INFORMATION !

BIBLIOGRAPHIE

[i] https://www.accreditation.ca/fr

[ii] Association des bibliothèques de la santé du Canada. « Normes pour les bibliothèques et les services d'information au sein des établissements de soins de santé au Canada – 2006 », v. 28, n. 1, p. 9-13. http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/jchla/issue/view/1601

[iii] Ducas, Ada; Demczuk, Lisa; Macdonald, Kerry. «Results of a Survey to Benchmark Canadian Health Facility Libraries», Journal of the Canadian Health Libraries Association» *Journal de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada*, v. 36, n. 1, p. 3-10, avril 2015. http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/jchla/article/view/24356

[iv] Hery, L., Weill, C., Macé, B., Benoist, D., Boutet, A., Defaux, H. et al, «Médecins, bibliothécaires: pourquoi travailler ensemble?», site web archives ouvertes.fr. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01115703

Pour tout commentaire : patrick.cossette.hsj@ssss.gouv.qc.ca